

**MAI 2013**

**DIMANCHE 5 MAI 2013 :**



Les 4 feuilles vous proposent

**LES DEUX RÊVEURS**

Spectacle de marionnettes en papier pour les petits et les grands ( à partir de 2 ans)

**Théâtre des petits doigts**



Un champ de cailloux, un figuier, une maison. Lui c'est Youri, un petit garçon de la campagne. Il bêche, il bêche, mais rien ne pousse. Youri rêve d'une ville et d'un trésor. Il trouve la ville exactement comme dans son rêve mais à la place du trésor,

Mia est là.

**Dimanche 5 Mai à 17h30**

**Les 4 feuilles. 4, rue des Gravieres. 02400 Gland**

Le spectacle dure 30 mn.

Entrée gratuite, mais on fera passer le chapeau pour les frais.

Vous pouvez apporter quelques boissons et friandises, pour un pot amical.

Renseignements au 03 23 69 00 34

**A  
C  
E  
N  
D  
A  
G  
L  
A  
N  
O  
I  
S**





## **SPECIAL PRINTEMPS – ETE :**

Les beaux jours seront bientôt de retour...

Certaines de ces informations sont déjà connues mais il n'est pas inutile de faire une piqûre de rappel...



Pensez à réduire le son de vos radios et de vos conversations après 22h...

Nous vous rappelons également qu'il est désormais interdit de brûler vos déchets verts ou autres pour cause de pollution atmosphérique (circulaire du 18 novembre 2011 non parue au Journal officiel NOR : DEVR11154667C)

On privilégiera le compostage, la collecte sélective et l'apport en déchèterie...



Quant aux tondeuses et autres engins bruyants (tronçonneuses, taille-haies, etc.), vous n'aimez pas qu'ils vous réveillent lors de votre grasse matinée hebdomadaire...



Sachez que leur emploi est autorisé :

En semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche de 10h00 à 12h00

Toujours dans le registre du jardinage, on est souvent tenté d'utiliser des produits phytosanitaires pas vraiment respectueux de l'environnement, pour éliminer les mauvaises herbes dans les jardins, les pelouses, sous les haies, en pieds de murs ou de clôture. Notre commune s'est engagée, en signant la charte d'entretien des espaces verts publics, à réduire au minimum voire, lorsque cela est possible, ne plus utiliser de tels produits. C'est pourquoi nous invitons nos concitoyens à s'associer à cette démarche de préservation de la ressource en eau pour les générations futures.

Les équipements collectifs (aires de pique-nique, city stade, etc.) sont placés sous la responsabilité et la sauvegarde de tous. Eviter les dégradations, respecter les plantations, garder les lieux propres, respecter les horaires d'utilisation, voici quelques principes faciles à appliquer pour le bien de tous.